

**APPEL A PROJETS D'IMPULSION DE RECHERCHE(APIR) 2018**

**1. Introduction**

Dans le cadre du plan stratégique de développement, l'Université de Lubumbashi, par sa "Cellule d'appui à la Recherche", lance en Novembre 2015, avec l'appui de ses partenaires de la coopération belge (ARES-CCD), un appel à projets d'impulsion de recherche dans plusieurs domaines.

L’appel vise à soutenir :

1. Des projets de recherche fondamentale ;

2. Des projets de recherche appliquée ou interventionnelle.

Ces projets ont pour objectif de démontrer l’efficacité individuelle et collective des interventions, et d’analyser leurs mécanismes et modalités de mise en œuvre.

**2. Contexte et objectifs de l'appel à projets**

**2.1. Contexte**

De par sa mission traditionnelle, qui consiste à transformer positivement l'environnement socio-économique de sa région, l'Université de Lubumbashi vise, d'une part, à accroître les connaissances par une recherche de qualité et, d'autre part, à former des cadres performants à travers un enseignement de haut niveau.

Dans un contexte difficile, où l'Université a cessé de jouer son rôle d'échange avec le milieu dans lequel elle évolue, il apparaît évident qu'avec l'appui de l'ARES-CCD, elle doit conjuguer ses efforts pour soutenir et promouvoir la recherche et la relève académique.

Cet appel de recherche multisectoriel au sein de l'Université de Lubumbashi est dans sa deuxième édition. Il pourra, dans la mesure du possible, déboucher sur d'autres lancements d’appels à projets de recherche (AAP) dans les années qui suivent afin de contribuer à la structuration durable, dans notre région, d'un champ de recherche compétitif au plan national et international.

**2.2. Objectifs**

Ils sont multiples et la liste n'est pas exhaustive. Il s'agit principalement :

* d'encourager les chercheurs de l'Université de Lubumbashi à améliorer leurs connaissances ;
* de soutenir financièrement, matériellement les projets de recherche à impact visible au niveau de la communauté locale ;
* de créer une dynamique de recherche ;
* d'initier les chercheurs à des concours pour répondre efficacement à des appels à projets nationaux et internationaux.

**3. Champs de l'appel à projet**

Cet appel à projets de recherche s’organise en deux volets complémentaires : l'impulsion à la recherche fondamentale et l'impulsion à la recherche appliquée.

**4. Thématiques spécifiques 2016**

L'appel est largement ouvert en 2016 et s'adresse à toutes les composantes de l'UNILU:

* Sciences naturelles
* Sciences de la santé
* Sciences sociales et humaines

**5. Modalités de soutien proposées**

L'appel porte sur deux modalités : les projets de recherche et l'aide à la mise en place de réseaux de recherche scientifique (des équipes de recherche interfacultaires ou interuniversitaires sur un ou des projets de recherche scientifique).

**5.1. Soutien de projets de recherche.**

Ce mode de soutien concerne des projets de recherche et/ou développement, caractérisés par la satisfaction d'un besoin spécifique de la société dans un temps fixé.

Deux types de projets peuvent être soumis :

* Projet original, construit par un chercheur ou une équipe de chercheurs mettant en commun des compétences pluridisciplinaires et complémentaires. C'est un projet à priori entrepris en réponse à une revue de la littérature qui a identifié des aspects du sujet qui exigent plus d'investigations. Il peut également découler d'une problématique liée à la société. Il peut s'agir, par exemple (liste non limitative), *(i)* de mettre au point des outils pour évaluer les variétés de plantes disponibles, sur une diversité de caractères, afin d'orienter le choix d'une variété adaptée à un contexte cultural; *(ii)* d'étudier en détails un aspect relatif à la réforme des institutions politico-administratives en cours au niveau du pays; ou *(iii)* d'adapter une approche diagnostique ou thérapeutique aux réalités locales ; ou *(iv)* de répondre à une préoccupation d’ordre historique, philosophique, linguistique, littéraire, etc.
* Projet qui s'insère dans une thématique existante. Il peut s'agir par exemple *(i)* d'exploiter des bases de données existantes (sanitaires, médicales, socio-économiques, administratives,…); ou *(ii)* de compléter un inventaire (botanique, vétérinaire, minéralogique, pathologies,…) existant. Ce mode de soutien vise notamment à contribuer au financement d'analyses secondaires, reposant sur des échantillons existants, auxquelles pourront s’ajouter un volet de nouvelles enquêtes qualitatives ou quantitatives. La réalisation de tels projets ne pourra être soutenue qu’avec l’accord formel préalable de l’équipe ou de l’organisme dépositaire des données.

Pour l'ensemble des projets, le respect des normes éthiques, notamment du protocole d'Helsinki pour les études chez l'homme et des normes applicables à l'expérimentation animale est impératif. Ils devront également tenir compte des réalités politiques, économiques, écologiques, etc...

Montant : 5000 € maximum; Durée : 2 ans maximum

**5.2. Soutien à la mise en place de réseaux de recherche**

Ce soutien concerne des projets élaborés pour la recherche et la diffusion de connaissances, issus d'une initiative conjointe Nord-Sud, Sud-Nord ou Sud-Sud**,** et répondant à une problématique de développement nationale, régionale ou internationale. L’objectif de cet outil de financement est d’aboutir à la structuration d’un programme de recherche ou d’une stratégie de recherche, à l’échelle nationale, africaine, voire internationale.

Deux types de projets sont attendus:

* Construction de projets en réseau de recherche: ce financement permettra surtout aux jeunes équipes d’interagir et de concevoir un projet de recherche sur un sujet innovant. Il couvre le travail de conception et peut également couvrir une étude pilote. Le projet pourra par la suite être présenté à d'autres bailleurs de fond tels que la GIZ.
* Projets de consolidation de réseaux: ils concernent les chercheurs de l'UNILU déjà engagés ou souhaitant s'engager dans des réseaux de recherche nationaux ou internationaux.

Montant : 2500 € maximum, Durée : un an maximum

**6. Les frais finançables**

Tous les frais liés à la recherche sont à priori finançables sauf :

* Encodage ;
* Location de licence de logiciel ;
* Inscription à un congrès ;
* Paiement ou remboursement de loyers à baux;
* Paiement de l'éclairage et de télécommunications ;
* Frais de construction ou d'entretien de locaux ;
* Frais de fourniture de mobilier ;
* Frais de bureautique (sauf frais d’ordinateurs dûment justifiés) ;
* Frais de restaurant, frais de fournitures alimentaires et d’hébergement (café, sucre, boissons fraîches…, sauf en cas de déplacement en dehors de Lubumbashi dans le cadre de la réalisation du projet de recherche) ;
* Assurance pour appareillage ou véhicule appartenant à l’institution ;
* Frais de thèse (impression, invitation du jury).

**7. Formulaires de candidature**

Le texte de l’appel à projets est téléchargeable à l'adresse www.unilu.ac.cd ainsi qu'un "Guide du Candidat"; ces documents sont également disponibles sur demande par e-mail à cellulerecunilu@unilu.ac.cd, flokamp@yahoo.fr, michelkapendmjd@yahoo.fr

 ou au bureau de la Cellule de Recherche (au 7ème niveau du building administratif) ou à la cellule de contact.

**8. Examens des candidatures et calendrier**

Les projets seront écrits en français, déposés et examinés simultanément selon deux critères : un critère de qualité scientifique évalué par la Commission Scientifique d’Évaluation, et un critère de priorité évalué par les partenaires émetteurs de l’appel à projets, en fonction des orientations scientifiques dégagées par et pour l'UNILU.

**Calendrier de l’appel à projets**

|  |  |
| --- | --- |
| Activité | Date |
| Publication de l’appel à projets | 30 juin 2018  |
| Rappel de publication de l'appel à projet | 16 juillet 2018  |
| Soumission des projets  | 06 août 2018  |
| Publication des résultats | 15 août 2018  |
| Mise en place des financements | 26 août 2018  |
| Utilisation et justification des financements **(LIMITES)** | 31 décembre 2018  |

**9. Modalités pratiques de soumission**

Le dossier de soumission complet devra comporter la description du projet : **le contexte scientifique, la question de recherche, les objectifs, la méthodologie, les indicateurs d'avancement à 6 mois, 1 an et 2 ans, le budget détaillé par poste, les aspects éthiques, les références bibliographiques**. Le projet devra être validé par le directeur du laboratoire de recherche auquel appartient l’investigateur principal.

Les critères suivants du projet sont exigés : l'originalité scientifique du projet, la faisabilité du projet, l'impact environnemental du thème à développer, le caractère intégré du sujet (collaboration).

Un seul document au format PDF scanné, signé sera pris en considération et la taille du fichier PDF finalisé ne doit pas excéder 4 Mo et 5 pages. Il est impératif de consulter le guide du candidat avant de remplir le dossier de candidature.

En attendant le fonctionnement du site, tous les dossiers signés seront déposés en version électronique et sous format papier au bureau de la cellule au plus tard le 05 août 2018 à 18h00.